

*Cahier supplémentaire n° 1 de la série  
"Mot de l'évêque"*

**Birgit Kelle**

**Gender Mainstreaming:  
À leurs fruits  
vous les reconnaîtrez**

**Mot pour la journée des droits de l'homme  
10 décembre 2017**

*Avec préface  
de  
Mgr. Dr. Vitus Huonder  
évêque de Coire*

*Un mot sur le mariage et la famille*

*Coire, le 1er novembre 2017*

## Préface

Dans le grand souci pour un développement sain de la société le pape François écrit : "Un autre défi apparaît sous diverses formes d'une idéologie, généralement appelée 'gender', qui nie la différence et la réciprocité naturelle entre un homme et une femme. Elle laisse envisager une société sans différence de sexe et sape la base anthropologique de la famille. Cette idéologie induit des projets éducatifs et des orientations législatives qui encouragent une identité personnelle et une intimité affective radicalement coupées de la diversité biologique entre masculin et féminin".<sup>1</sup>

Pour le Saint Père ce développement est alarmant, et il exige de nôtre part : "Ne tombons pas dans le péché de prétendre nous substituer au Créateur."<sup>2</sup> Conformément à cet appel je m'adresse aujourd'hui à tout homme de bonne volonté. Pour ce faire, je donne la parole à une femme mariée et mère de famille. J'ai demandé à Madame Birgit Kelle, bien connue en Allemagne pour ses publications courageuses, de rédiger un texte pour le diocèse de Coire à l'occasion de la Journée des droits de l'homme 2017. Ces observations, fruits de l'expérience

---

<sup>1</sup> PAPE FRANÇOIS, Lettre apostolique post-synodale *Amoris Laetitia* (19 mars 2016), n° 56.

<sup>2</sup> *Idib.*, n° 56.

personnelle d'une femme forte, et de surcroît maman, sont impressionnantes. Ce sont des paroles qui me touchent, en ma qualité d'évêque.

Je remercie Madame Kelle pour ses réflexions, et j'espère qu'elles contribueront à la formation de l'opinion et serviront à préserver l'humanité d'un grand danger. Dans ce sens, me confiant à la Mère de Dieu, secours des chrétiens, je recommande à son intercession le sain développement de l'humanité. Puisse-nous comprendre que la création nous précède, qu'elle doit être reçue comme un cadeau, qu'il nous faut donc protéger et respecter l'être humain tel qu'il a été créé.<sup>3</sup>

+ Vitus Huonder, évêque de Coire

---

<sup>3</sup> Cf. PAPE FRANÇOIS, Lettre apostolique post-synodale *Amoris Laetitia* (19 mars 2016), n° 56.

# **Gender Mainstreaming: Vous les reconnaîtrez à leurs fruits**

de Birgit Kelle

Celui qui ne se laisse pas toucher à la vue d'un enfant souffrant, a déjà perdu son humanité. Les enfants émeuvent toujours notre cœur. Instinctivement nous voulons les protéger, et surtout du mal; que ce soit la famine, le froid, ou même les monstres imaginaires qui se cachent sous leurs lits. Il y a deux ans, une photographie a touché le cœur d'une grande partie de l'Europe. Elle montrait le petit Aylan Kurdi qui à trois ans s'était enfui de la Syrie et s'était noyé en mer Méditerranée. Cette photographie a ouvert encore plus la porte vers l'Europe déjà entrebâillée. À vues humaines, ceci semble justifié. Mais cette photo révèle aussi le danger, que la politique instrumentalise «le bien de l'enfant» ou «les droits de l'enfant» pour justifier ses décisions.

Pour le dire plus clairement: de nombreux intérêts influent sur les décisions politiques et ce ne sont que rarement les intérêts de l'enfant. La définition du «bien de l'enfant» devient alors un instrument entre les mains des

puissants. Ce n'est pas par hasard que les idées politiques totalitaires des siècles passés et de tous les régimes dictatoriaux du monde ont toujours tendu à s'approprier la progéniture de leur peuple. Ils ont toujours cherché à écarteler les familles, à séparer les enfants de leurs parents, à dissocier les enfants de l'église, à étouffer leur foi, et à les prendre le plus tôt possible sous tutelle pour les éduquer selon les principes étatiques. Tout cela, bien entendu, pour «le bien de l'enfant». Peu importe que ces régimes se soient appelés marxisme, léninisme, national-socialisme ou communisme. «Die Luft-  
hoheit über den Kinderbetten gehört uns» «Le pouvoir sur les berceaux est nôtre» – ainsi s'exprimait présomptueusement un célèbre politicien allemand d'inspiration socialiste. En conséquence, il reviendrait à l'État, et non aux parents, de définir ce qui est bon pour l'enfant. Celui qui, dans les débats publics, argumente avec les droits de l'enfant, se place moralement du côté honorable. Celui qui refuse quoi que ce soit à l'enfant se voit relégué dans le camp des mal pensants.

Tous, nous voulons que nos enfants puissent se développer librement, découvrir tout leur potentiel et le vivre à leur guise sans en être empêchés, mais au contraire

encouragés. N'est-ce pas? Aussi sûr que l'Amen à l'église, le débat pour faire entrer dans la constitution les droits propres de l'enfant nous rejoint chaque année à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant. Comme si les enfants n'étaient pas encore considérés comme humains et en cette qualité protégés par les droits humains universels. Que l'État instaure une loi de protection de l'enfance, à part des parents – et de fait en cas de doute contre les parents? Honni soit qui mal y pense!

Que la définition «du bien de l'enfant» est travestie en instrument d'endoctrinement des enfants, peut se constater clairement dans ces pays européens qui, sous prétexte de «formation culturelle», veulent faire entrer dans les salles de classes l'idéologie du Gender avec ses camarades funestes: la «diversité sexuelle», «l'égalité des sexes» et «l'éducation à la tolérance». Dans cette logique, les enfants ont un droit propre à la sexualité, même contre la volonté de leurs parents. Droit de connaître toutes les orientations sexuelles et toutes les techniques sexuelles. Et voilà que surgissent tout à coup de douteux «experts du Gender» avec leurs plans d'instruction sexuelle dès l'école enfantine. L'Organisation

Mondiale de la Santé n'a-t-elle pas elle-même déclaré qu'il fallait si possible initier les enfants à la sexualité dès l'âge de quatre ans? Depuis longtemps déjà existe du matériel d'enseignement, qui, loin de favoriser un développement sain des filles et des garçons qui consolide leur identité, veut au contraire détruire celle-ci explicitement.

En effet, celui qui revêt l'idéologie du Gender, idéologie qui, dans la différence entre homme et femme ne voit pas la création magnifique de Dieu, mais la suppression de la diversité des genres, celui-ci donc a depuis longtemps abandonné le domaine de la réalité. En ce moment, les nouvelles chaires du Gender poussent comme des champignons. Non seulement elles créent continuellement de nouveaux genres, mais, au lieu de chercher des solutions, elles causent de plus en plus de problèmes. Depuis longtemps, le mouvement qui a voulu créer l'égalité des sexes est devenu l'instrument des lobbyistes de la dite «diversité sexuelle».

Est-ce vraiment utile à nos enfants que leur identité sexuelle réelle soit remise en cause, si nous ne leurs enseignons aucune morale, ni aucun respect, mais au contraire leur laissons la liberté du choix sexuel dès leurs

enfance? N'avons-nous pas en tant que parents le devoir de protéger nos enfants face à de tels dangers? Et parce qu'ils sont nos enfants et que nous voulons leur transmettre nos valeurs, notre foi, notre conception du vrai et du faux, n'avons-nous pas au contraire explicitement le droit à l'éducation en tant que droit des parents?

Il est écrit en saint Matthieu: «Vous les reconnaîtrez à leurs fruits» (716). C'est pourquoi, nous ne devons pas rester fixés sur les formules doucereuses du Gender appelant à une «tolérance arc-en-ciel», mais il nous faut prendre acte de ce que l'idéologie «Gender» veut mettre en place politiquement. La question suivante doit être permise: lorsqu'un adulte sans demande préalable veut imposer sa sexualité à un autre adulte, c'est un acte condamnable. Dans ce cas, cela va de soi, il s'agit de harcèlement et de contrainte sexuelle. Mais lorsque des adultes, dans les jardins d'enfants et les écoles, imposent aux enfants en paroles et en images leur vision de la sexualité, alors l'acte condamnable devient comme par miracle une «pédagogie de l'enfance».

D'autre part, il y a ces devoirs de la société qui sont négligés, les péchés d'omission que nous commettons lorsqu'il est question des droits des enfants. C'est aussi

à ces omissions que nous devons mesurer la société avec ses ambitions. Quelle charte mondiale fait respecter le droit de l'enfant à naître? son droit à la vie dès la conception? La loi protège le droit des enfants de quatre ans, de savoir comment ils ont été conçus, mais elle ne protège pas leur droit à naître. Parler ici de cynisme serait encore très bienveillant. Quelle charte défend le droit de l'enfant à n'être pas, dès son jeune âge, séparé de ses parents? La loi de la protection animale accorde ce droit aux chiots par exemple. Il n'existe en revanche aucune loi pour protéger les petits enfants d'une séparation d'avec leur mère. Ou encore, quelle charte protège la vie des enfants grevés d'un handicap à n'être pas tué dans le sein de leur mère, pour cette cruelle raison qu'ils ne correspondent pas aux attentes d'un monde qui se veut parfait? Qui protège le droit de l'enfant à grandir auprès de ses parents biologiques, auprès du père et de la mère qui l'ont conçu, plutôt que d'être jeté dans une «famille» assemblée artificiellement? Paradoxalement c'est au nom de la «Justice du Gender» qu'un nouveau marché de l'enfant a surgit sous le pseudonyme de «mère porteuse». Mais attention, dans ce cas, ce n'est pas une mère qui est prêtée, seul son ventre est relégué à faire

la couveuse pour un enfant qui pourra ensuite être vendu à qui veut. Ce service perfide pourra être particulièrement utile à des couples homosexuels qui, par nature, ne peuvent eux-mêmes concevoir un enfant. Ils peuvent par contre être disposés à en acheter un.

Les droits de l'enfant sont un thème très important et nous devrions le protéger. Mais nous devrions commencer par le premier de ces droits : le droit des enfants à voir la lumière de ce monde magnifique.

*L'auteur:*

*Birgit Kelle, née en 1975, mariée, mère de quatre enfants. Columniste auprès du portal Avis et débat (The European) et du journal WELT. Présidente de l'association 'Frau 2000plus', membre du comité de l'organisation européenne 'New Women For Europe', auteur du livre «Gendergaga» (adeo Verlag München, 2015) et «Mutttertier – eine Ansage» (Fontis Verlag, Basel.)*